

# Plélan-Le-Petit

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N° 122  
Juin 2023



# Sommaire

INFORMATIONS PRATIQUES.....	2
LE MOT DU MAIRE.....	3
DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL .....	4
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ...	8
LES INFORMATIONS COMMUNALES.....	10
URBANISME.....	16
LA VIE DE NOS ÉCOLES.....	17
LA GAZETTE DE L'EHPAD .....	25
LE MOT DES ASSOCIATIONS.....	26
DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE .....	30
PORTRAIT D'EMMA BESSARD, JEUNE POMPIER PLÉLANAISE .....	32



## Numéros utiles

- ✦ **POMPIERS :** **18**
- ✦ **GENDARMERIE :** **17**
- ✦ **URGENCES SAMU :** **15**
- ✦ **MAIRIE :**  
**02 96 27 60 38**  
mairie@plelanlepetit.fr  
**www.mairie-plelanlepetit.com**  
f **mairieplelanlepetit**
- ✦ **ECOLE PUBLIQUE MONTAFILAN :**  
**02 96 27 03 39**
- ✦ **ECOLE PRIVÉE SAINT PIERRE :**  
**02 96 27 02 30**
- ✦ **DÉCHETTERIE :** **02 96 82 13 71**
- ✦ **DINAN AGGLO :**  
8, Boulevard Simone Veil - 22100 DINAN  
**02 96 87 14 14**  
contact@dinan-agglomeration.fr
- ✦ **E.D.F. :** **0810 333 123**
- ✦ **EAU : SAUR Pluduno :** **02 96 85 64 00**

Infos pratiques

## Horaires Mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	10h00 - 12h00
APRÈS-MIDI	13h30 - 17h00		13h30 - 17h30			

## Horaires Déchetterie

	du 01/02 au 31/10		du 01/11 au 31/01	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>LUNDI</b>		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
<b>MARDI</b>		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
<b>MERCREDI</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
<b>VENDREDI</b>		14h00 - 18h00		14h00 - 17h00
<b>SAMEDI</b>	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00

### BULLETIN MUNICIPAL de la commune de PLÉLAN-LE-PETIT

**Directeur de publication :**  
Didier MIRIEL

**Commission informations :**  
Benoît ROLLAND  
Sandrine REHEL  
Baptiste BOUGIS  
Mélanie PERCHE  
Caroline LEVAVASSEUR

**Comité consultatif de rédaction :**  
Marie-Line HERCOUET  
Josselyne BOSCHEL

**Réalisation et impression :**



Tél : 02 96 83 39 02

Imprimé sur papier PEFC

Nous vous invitons à vous abonner à la page Facebook marché Plélan-le-Petit ou panneau pocket pour prendre connaissance des différentes animations proposées.

## Permanences utiles

	JOUR	HORAIRES	LIEU
ASSISTANTE SOCIALE	Permanence tous les jeudis sur rendez-vous	9h00 à 12h00	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
P.M.I. (consultation infantile PMI Médecin)	Permanence les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mardis du mois sur rendez-vous	13h30 à 16h30	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Maison du Département de Dinan au 02 96 80 00 80		
MISSION LOCALE	Permanence chaque mercredi du mois sur rendez-vous	9h00 à 12h00 (conseillère insertion) 14h00 à 17h00 (conseillère emploi)	Espace Social Solidarité
	Prise de rendez-vous à la Mission Locale de Dinan au 02 96 85 32 67		
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Permanence le 1 <sup>er</sup> vendredi du mois sur rendez-vous	14h00 à 16h30	Espace Social Solidarité
	Prise de rdv à la mairie au 02 96 27 60 38		
MÉDIATHÈQUE	Mardi : 16h30 à 18h00 Mercredi : 14h00 à 18h00 Jeudi : 16h30 à 19h00 Samedi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00	Ouvert en plus, le mercredi de 10h à 12h pendant les vacances scolaires	Rue de la Janaie (face à la mairie) 02.96.27.06.77 mediatheque@dinan-agglomeration.fr



Comme chaque année, le début de ce premier semestre 2023 a été consacré en partie à la réalisation de notre budget communal, avec beaucoup d'incertitudes...

En effet, avec une inflation à plus de 6%, le prix de l'énergie qui s'envole, notre budget de fonctionnement ne pouvait qu'être impacté ! Alors, nous avons regardé avec attention chaque poste où nous pouvions éventuellement faire des économies sans toutefois nuire à la vie communale.

Les bons résultats de 2022 avec un excédent de 349 000 euros en fonctionnement et de 649 000 euros en investissement, nous ont permis d'aborder l'année avec optimisme et d'envisager un certain nombre de réalisations.

La plus importante est l'extension et la réhabilitation de notre mairie et ce malgré l'augmentation inévitable du coût des matériaux ! Après un premier appel d'offres infructueux, le second nous a permis de rentrer pratiquement dans le budget que nous nous étions fixé, soit 1 400 000 euros auquel il faudra ajouter l'aménagement paysager. À ce jour, nos partenaires financiers habituels, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et Dinan Agglomération nous accompagnent à hauteur d'environ 50%. Les travaux viennent de débuter et se termineront début 2025.

Autres réalisations inscrites :

- La fin des travaux au cimetière effectués par nos agents dont l'excellent travail est déjà bien visible.
- La deuxième partie de la réhabilitation du four à pain à la maison de la Vallée en espérant qu'en 2024 cet ensemble devienne un lieu de convivialité.
- L'aménagement de la partie nord de la place de l'Église est pratiquement terminé, encore quelques semaines pour voir le côté vert apparaître !

La rentrée prochaine verra le début d'une grande étude urbaine ; le thème étant « Comment envisager notre agglomération pour les 15 prochaines années ? ». Chacun de vous pourra sous différentes formes y participer, alors n'hésitez pas à présenter vos idées, je vous en remercie par avance.

En ce printemps, nous avons pu obtenir avec satisfaction un dispositif de recueil de cartes d'identité et passeports au sein de notre mairie. Celui-ci est en service depuis quelques semaines grâce entre autres à l'enthousiasme de notre personnel administratif !

Comme vous avez pu le constater, chaque week-end, nous avons le plaisir, grâce à une vie associative rayonnante soutenue par la municipalité, d'assister à de multiples animations en tous genres.

Ce dynamisme, c'est autant de rayons de soleil dans notre vie, nous redonnant l'optimisme nécessaire face à l'atmosphère anxiogène dans laquelle nous pourrions nous enfermer.

Avec l'été, arrive le temps des vacances, je souhaite que vous profitiez au maximum de cette période de repos et vous invite à nous retrouver avant la rentrée à la fête champêtre du 26 août prochain.

Bel été à tous.

Le Maire

*Didier Miriel*



# Les décisions prises en conseil municipal

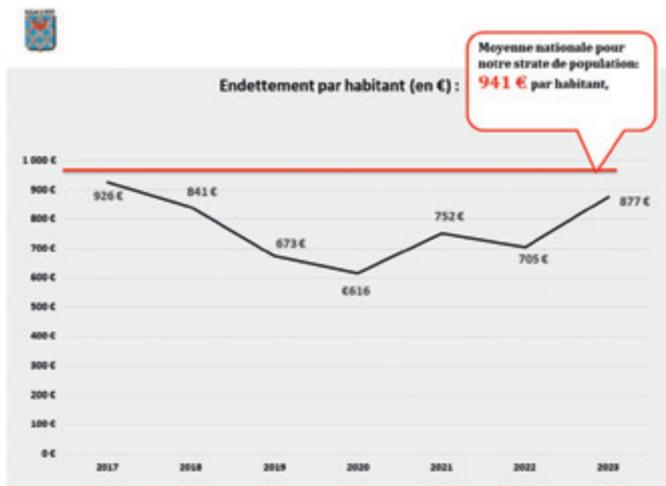
## Finances communales

L'exercice budgétaire 2022 a dégagé un résultat de fonctionnement de 349 000 € et un résultat d'investissement de 649 000 €. L'endettement par habitant s'élève à 877€.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été votées à hauteur de 1 751 294 € (contre 1 606 383 € en 2022). Cette prévision à la hausse s'explique principalement par l'estimation à la hausse des coûts de l'énergie.

Pour les investissements de 2023, le budget a été voté à hauteur de 1 716 886 € (contre 2 002 675 € en 2022). Le principal poste de dépenses concerne les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie. A noter également, les travaux de voirie qui ont été réalisés au niveau de la placette de l'église, et également l'étude urbaine qui devrait démarrer dès le mois de septembre 2023.

La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023.



## Les agents se forment aux premiers secours

La municipalité a fait le choix de proposer la formation aux gestes de premiers secours (PSC1) à l'ensemble du personnel communal. Tous nos services sont en contact direct avec le public, que ce soit à l'accueil de la mairie, à l'école, dans les salles communales ou sur la voirie communale. Il nous a semblé nécessaire, voire indispensable, que nos agents connaissent les gestes de premiers secours. Nous avons donc fait appel à la caserne des pompiers de Dinan, afin de pouvoir bénéficier de cette formation. Certes, c'est un effort financier mais prenons l'exemple de l'école où nos agents côtoient environ 200 élèves quotidiennement, il nous semble primordial que ceux-ci maîtrisent les gestes de premiers secours en cas d'accident.

## Rénovation du four à pain

Nous vous en parlons lors du dernier bulletin, la rénovation du four à pain situé rue de la Vallée s'est poursuivie sur ce début d'année 2023. Celui-ci est désormais couvert et nous vous invitons à aller admirer le travail réalisé par la SARL ECLIS. Il restera encore des travaux à réaliser pour remettre en fonction le four à pain et envisager de passer des moments conviviaux autour, mais il est aujourd'hui préservé des intempéries.



## Travaux d'aménagement de la place de l'Eglise et de la cour de l'ALSH

Lors du conseil municipal du 15 décembre dernier, les élus ont voté à l'unanimité pour engager des travaux d'aménagement dans le haut de la place de l'Eglise, pour un coût total HT de 53 061,25 €.

Ce chantier ainsi achevé devrait permettre d'avoir une place plus accueillante. Nous avons également profité de la présence des engins de chantier pour bitumer la cour du centre de loisirs.

Un aménagement de la circulation va également être mis en place : la ruelle partant du haut de la place de l'Eglise vers la rue de la Croix Briand passera en rue piétonne exclusivement et l'accès vers le lotissement des Garennes se fera désormais en sens unique (nécessité de passer obligatoirement par la rue de la Croix Briand pour sortir du lotissement).



## ✓ Passeports et cartes d'identité

Notre mairie est désormais dotée d'un dispositif de recueil des cartes d'identité et de passeports. Le lancement officiel s'est fait le 9 mai dernier, et un planning de prise de rendez-vous (s'étalant sur 60 jours) est accessible sur le site internet de la mairie, via l'onglet « démarches administratives » et vous y trouverez également toutes les pièces justificatives nécessaires lors du rendez-vous.

Nous invitons toutes les personnes souhaitant prendre rendez-vous à remplir une pré-demande en ligne via le site officiel : <https://ants.gouv.fr>.



1<sup>re</sup> remise de titre



L'équipe du personnel administratif

## ✓ Taxe d'habitation sur les logements vacants

La commune de Plélan-le-Petit œuvre depuis de nombreuses années afin de permettre l'accès aux logements au plus grand nombre d'administrés. Cette action s'est concrétisée au fil des années par la vente de terrains communaux au bénéfice de bailleurs sociaux mais également par la construction d'un lotissement communal.

Non seulement notre commune est touchée par une forte pression foncière, mais comme toutes les collectivités françaises, elle doit composer avec les politiques gouvernementales et intercommunales qui limitent l'extension des zones à urbaniser.

Au quotidien, nous devons faire face à un besoin en logements de plus en plus important sur notre territoire. Aussi, lors du dernier recensement, environ 90 logements sur la commune ont été déclarés vacants. Nous souhaitons pouvoir encourager la mise sur le marché de ces biens afin d'offrir une plus grande possibilité d'acquisition ou de location de logements.

En ce sens, le conseil municipal a validé en décembre 2022 l'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Le code général des impôts et notamment l'article 1407 bis permet d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants.

### Logements concernés :

- Sont concernés les seuls logements, c'est-à-dire les seuls locaux à usage d'habitation (appartements ou maisons).
- Seuls les logements habitables, c'est-à-dire clos, couverts et pourvus des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipement sanitaire) sont concernés par le dispositif.
- Les logements vacants s'entendent des logements non meublés et par conséquent non assujettis à la taxe d'habitation en application de l'article du 1<sup>er</sup> du I de l'article 1407. Les logements meublés et notamment les résidences secondaires ne sont pas visés par le dispositif.
- Sont exonérés les logements détenus par les organismes d'habitation à loyer modéré et les sociétés d'économie mixte, destinés à être attribués sous conditions de ressources.

### Appréciation de la vacance :

- Est considéré comme vacant, un logement libre de toute occupation pendant plus de 2 années consécutives. Ainsi, pour l'assujettissement à la taxe d'habitation au titre de l'année N, le logement doit avoir été vacant au cours des années N-2 et N-1 ainsi jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.
- Un logement occupé moins de 90 jours consécutifs ou 90 jours consécutifs au cours des 2 années de référence est considéré comme vacant. En revanche, un logement occupé plus de 90 jours consécutifs au cours d'une des 2 années de référence n'est pas considéré comme vacant.
- La vacance ne doit pas être involontaire.

## Objectif zéro phyto

Afin de poursuivre notre objectif de non-utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces extérieurs, la commune a fait le choix d'investir dans un désherbeur mécanique pour nettoyer les passages sablés et le cimetière.



## Travaux d'agrandissement de la mairie

Les travaux d'extension de la mairie ont démarré récemment. Cet agrandissement accueillera notamment la future salle d'honneur. Cette première phase de travaux devrait s'étaler sur près d'un an. Une seconde phase portera sur la réhabilitation de l'existant, dans l'objectif de gagner en confort au quotidien pour notre personnel ainsi que pour les usagers, et d'avoir un bâtiment moins énergivore.

## 3 abris bus ont été installés pour la sécurité des enfants



Trois nouveaux abris ont été installés dans la commune pour permettre aux collégiens et lycéens d'attendre le car dans de meilleures conditions.

Ils ont été achetés auprès de l'entreprise Franck Hervé de Bréhand pour la somme de 2520 € HT et ont été installés par les agents des services techniques.

Si, à l'avenir, il n'y avait plus de scolaires à attendre, ils pourraient être déplacés.

## Lancement de l'étude urbaine

Une étude urbaine a pour objectif d'imaginer notre commune à moyen – long terme. À ce titre, on peut imaginer que ce retour d'expertise aura plusieurs conséquences :

- Apporter une cohérence sur du long terme pour les prochains travaux d'aménagement de la commune ;
- Éviter d'engager des dépenses (notamment de voirie) sur lesquelles, à court ou moyen terme, il faudra rapidement revenir du fait de ce manque de vision globale et élargie ;
- Envisager un plan pluriannuel d'investissement : permet de mieux anticiper les projets de travaux, éviter le gaspillage tant en frais d'étude que dans les projets de travaux. On privilégie la qualité, quitte à étaler davantage dans le temps les projets. On peut ainsi aisément imaginer que cet investissement initial permettra de rationaliser les futures dépenses communales ;
- L'association de tous les acteurs de la commune sur un tel projet ne peut que l'enrichir puisqu'il intégrera tous les âges de la vie.

À ce stade, le périmètre de réflexion qui est envisagé se situe sur l'intégralité de l'enveloppe dite « agglomérée », mais une attention particulière sera prêtée sur certains secteurs à enjeux.

Les axes de réflexion sont les suivants :

- Le périmètre de la rue des Rouairies
- Affirmer l'identité de notre commune : tissu associatif important et dynamique, caractère rural, espaces boisés et naturels, grande offre de commerces de proximité : il fait bon vivre dans notre commune ;
- Zones de commerces/services bien implantées sur notre commune mais localisées de façon disparate sur le territoire : nous devons protéger, renforcer et soutenir nos commerces et services en notre qualité de pôle secondaire dynamique ;
- Quid de la mobilité avec nos grands axes qui structurent la commune, et qui, de fait, induisent un parcours très marqué.

Suite à l'approbation du lancement de cette étude urbaine par le conseil municipal, une consultation sera lancée et en parallèle, une demande de participation financière sera faite auprès de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB). Pour aller au bout de cette étude urbaine, nous serons amenés à solliciter au moment venu les Plélanais pour connaître leur vision et leurs souhaits et les associer pleinement à la feuille de route qui en ressortira.

## Réseau d'eaux pluviales rue de la Libération

Des travaux de rénovation du réseau d'eaux pluviales ont été entrepris dans la rue de la Libération. Compte tenu du coût élevé de ce type d'opération (environ 2000 €/mètre linéaire), les travaux sont étalés dans le temps.

## ✓ Cimetière

Des travaux d'aménagement ont été réalisés au cimetière par les services techniques de la commune.

Deux cuves viennent également d'être installées dans le but de récupérer les eaux de pluie et d'économiser ainsi celle du réseau potable.



## ✓ Pose d'une antenne relais à proximité de l'aire de covoiturage

Une demande a été faite par Bouygues Télécom et SFR pour la pose d'une antenne relais sur un terrain communal dans la continuité de l'aire de covoiturage. Cette antenne supplémentaire devrait ainsi permettre d'accroître la couverture réseau sur notre commune.

## ✓ Subventions aux associations

Pour cette année 2023, le CCAS a apporté son soutien aux associations caritatives (Secours Populaire Français de Dinan, Secours Catholique des Côtes d'Armor de Saint-Brieuc, Restos du Cœur de Dinan et Banque Alimentaire de Dinan) à hauteur de 1168 € et la commune a versé 10 416 € aux associations plélanaises.

## ✓ Redevance "Animaux en divagation"

Vu les articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales et des pouvoirs de police spéciale que leur attribue le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L.211-19-1 et suivants, les maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux. Sous certaines conditions, l'inaction des maires peut engager la responsabilité de la commune, il est donc impératif de procéder au ramassage de ces animaux en divagation dès leur signalement.

Afin de responsabiliser les propriétaires, le conseil municipal a voté l'application d'une redevance de 35 € pour la capture d'un animal errant (en plus des frais directement liés au gardiennage de la fourrière).

De plus, nous tenons d'ailleurs à rappeler, tel qu'indiqué sur les panneaux des lieux concernés, que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits au cimetière ainsi qu'à l'aire de jeux au niveau du stade. Merci de respecter la réglementation en vigueur.

## ✓ Retransmission de la coupe du monde de rugby

Nous avons la chance d'accueillir cette année 2023 en France, la coupe du monde de rugby (du 8 septembre au 28 octobre). À cet effet, nous retransmettrons



plusieurs matchs à la salle de l'Embarcadère et financerons le dispositif de retransmission. L'entrée sera gratuite, et nous proposerons aux associations volontaires de tenir une buvette et pourquoi pas un stand de restauration. Retrouvez ci-dessous le planning des retransmissions :

Jour	Date	Horaire	Rencontre
<b>Match de la France (Groupe A)</b>			
Vendredi	08/09/2023	21h15	France / Nouvelle Zélande
Jedi	14/09/2023	21h00	France / Uruguay
Jedi	21/09/2023	21h00	France / Namibie
Vendredi	06/10/2023	21h00	France / Italie
<b>¼ de finale</b>			
Samedi	14/10/2023	21h00	1 <sup>er</sup> gpe B / 2 <sup>e</sup> gpe A
Dimanche	15/10/2023	21h00	1 <sup>er</sup> gpe A / 2 <sup>e</sup> gpe B
<b>Finale</b>			
Samedi	28/10/2023	21h00	

## Tarifs des salles communales

### Le Préau

Café après obsèques des Plélanais ou célébration d'obsèques civiles (cérémonie sur la commune)	Gratuit
Privés Plélanais ou associations de Plélan ou personnel communal pour manifestation lucrative	150 €
Privés ou associations « hors commune » et manifestations commerciales	200 €
Consommation électrique selon relevé	0,70 € du kwh
Vaisselle	50 €
Caution	500 €

### Le Foyer Culturel

Séances de sports (non associative) ou autres activités (courtes 2 h maxi) hors entreprises plélanaises	20 €
Réunion privée, assemblée... (non associative) ½ journée, journée	60 €
Formation (salle d'honneur si foyer culturel non-disponible)	60 €

### La Maison de la Vallée (vacances scolaires uniquement)

Attention : cette salle ne dispose pas de point de chauffe, ni de solution de refroidissement.

Obsèques civiles ou café après obsèques des Plélanais (cérémonie sur la commune et seulement si le Préau est déjà réservé)	Gratuit
Privés plélanais ou associations de Plélan ou personnel communal pour manifestation lucrative	150 €
Privés ou associations « hors commune » et manifestations commerciales	200 €
Consommation électrique selon relevé	0,70 € du kwh
Caution	250 €

### L'Embarcadère

#### Prix de base pour une location de la salle pour 1 journée

Associations, comités d'entreprises plélanais	280 €
Privés Plélanais ou personnel communal	420 €
Associations, comités d'entreprises « extérieurs » hors commune	550 €
Privés « extérieurs » hors commune	650 €
Entreprises « extérieures » hors commune	850 €
Assemblée Générale (½ journée)	150 €
Assemblée Générale (la journée)	290 €
Utilisation seule du hall d'entrée	130 €
Forfait chauffage par jour (location du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	100 €
Forfait chauffage par ½ journée (location du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril)	50 €

#### Options possibles

2 <sup>e</sup> journée consécutive	110 €
Utilisation des gradins	70 €
Vidéoprojecteur sonorisé - branchement vidéo et son sur scène (sans accès à la table de mixage des connaissances pour l'utilisation)	50 €
Accès régie (avec tables de mixage), projecteurs, micros (sous réserve de la présence d'un professionnel)	60 €
Mise à disposition d'un agent communal pour l'utilisation de la nacelle	30 €/heure

#### Cuisine et couverts

Utilisation complète de la cuisine/plonge avec mise à disposition de 180 couverts, d'ustensiles de cuisine et de matériels de cuisine, selon les listes proposées sur le formulaire location «REPAS»	150 €
Utilisation de la cuisine avec plonge avec mise à disposition de 180 articles et de matériels de cuisine, selon les listes proposées sur le formulaire location «SANS REPAS» Interdiction d'utiliser la sauteuse et le four, sous peine d'une majoration de 75 €	75 €
Mise à disposition d'ustensiles de cuisine et de matériels de cuisine, selon les listes proposées sur le formulaire Mise à Disposition... (pas de cuisine)	Gratuit

#### Arrhes et caution demandée

Articles supplémentaires	2€ le panier
Arrhes	30% du total
Caution pour tous	2 000 €
Caution par chèque séparé en supplément pour le vidéo projecteur	1 000 €
Caution par chèque séparé en supplément pour l'accès régie	1 000 €



# Conseil Municipal des Enfants



## Commemoration du 19 mars

Les enfants du C.M.E. ainsi que leurs camarades ont participé à la commémoration et ont vendu les bleuets.



## Décorations pour Pâques

Deux week-ends ont été proposés aux enfants du C.M.E. pour réaliser des ateliers bricolage de Pâques. Les décorations ont été exposées au square tout le mois d'avril dans les cabanes installées par les bénévoles.



## Soirée des CM2

Le vendredi 23 juin, après la remise d'un diplôme et d'une clé USB offerte par la municipalité, suivie d'un apéritif avec les familles jusqu'à 20h, les élèves de CM2 des deux écoles ont bénéficié d'une boum très attendue, encadrée par des élus, avec la permission de minuit.



## Sortie bowling

Le C.M.E a organisé une sortie Bowling et Trampoline Park le mercredi 28 Juin 2023. Activités proposées aux élèves de CM1, CM2, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> résidant à Plélan-Le-Petit. Une participation financière de 5 Euros a été demandée. Un goûter a été offert pour clôturer l'après-midi.



## Une table de ping pong installée au stade

Cette table avait été demandée par les enfants du C.M.E. du précédent mandat. Le temps que cette demande passe en étude, au budget et en achat, nous avons changé d'élus mais tout le monde sera content de se retrouver autour.



## Chasse à l'œuf du dimanche 2 avril 2023

Ce ne sont pas moins de 4500 œufs qui furent partagés aux 230 participants (achat d'un montant total de 216,38 €).

L'animation était organisée en 3 espaces :

- Le 1<sup>er</sup> espace : remplir son panier d'œufs argentés dispatchés dans le square. Au fur et à mesure, nous avons plaisir à les recacher pour le plaisir de tous !
- Le 2<sup>e</sup> espace : une vingtaine de stands ludiques dans le boulodrome adaptés à tous les âges tenus par les enfants du C.M.E et des parents.
- Le 3<sup>e</sup> espace : la course d'orientation autour du stade, une nouveauté et une réussite, permettant une belle complicité des enfants avec leurs parents. Il y a eu 65 cartons de contrôle poinçonnés (1 par famille).



Cela a été une réussite grâce à tous les bénévoles actifs et aux élus adultes et enfants qui ont participé au bon déroulement de cette chasse particulière donnant encore une fois, une belle image de la commune. Une satisfaction également pour l'association de la gym qui tenait le stand restauration où tout a été vendu.



## Matinée citoyenne

La municipalité a organisé une matinée citoyenne, samedi 15 avril, pour la deuxième année. Au programme : ramassage de déchets dans le bourg, route de Languédias et en direction de la déchetterie de La Landec. À noter qu'un groupe a aussi fait de l'entretien et de l'élagage dans le parc de la maison de la Vallée. Un constat a été fait : le long des routes départementales, il y a davantage de déchets qu'au niveau de nos voiries communales, et notamment de multiples bouteilles, route de Languédias.



## Recensement citoyen

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## Le Secours populaire, vous connaissez ?

Nous sommes une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée grande cause nationale. Notre mission est d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France ou dans le monde, de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Nous rassemblons des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Sur le pays de Dinan le Secours populaire couvre 64 communes et est particulièrement actif sur l'aide alimentaire, la production de légumes bios, le vestimentaire, l'accompagnement des personnes et des familles dans leurs démarches et leurs droits (accès au logement, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, à l'informatique, au sport, à l'insertion professionnelle...) ou la lutte contre l'illettrisme.

En 2022 nous avons distribué près de 11000 paniers alimentaires et accompagné de nombreuses familles, ceci grâce à l'investissement de près de 70 bénévoles mais aussi avec l'appui financier ou matériel de particuliers, d'entreprises et de collectivités territoriales.

Nous le savons tous, la situation inflationniste que nous subissons a des répercussions considérables pour les plus démunis et les plus précaires. Si vous vous retrouvez en grande difficulté, n'attendez pas, la porte du Secours populaire est ouverte et vous y serez toujours reçu avec un sourire et toute notre bienveillance.

Par ailleurs tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice pour répondre à des besoins particulièrement vitaux dans la période. Par exemple en participant aux activités bénévoles de notre association. Ou encore par des dons financiers ou matériels qui garantissent la continuité de nos actions. La solidarité n'est pas juste une valeur philosophique, construisons-la et faisons-la vivre ensemble !

Tout ce qui est humain est nôtre. Vous aussi ? Alors venez nous rencontrer...

Secours populaire du pays de Dinan  
19, boulevard de Préval  
22100 Quévert  
02 96 85 21 50  
[spfdinan@orange.fr](mailto:spfdinan@orange.fr)



## Opération argent de poche

Vous avez entre 16 et 18 ans, et vous souhaitez participer aux missions "Argent de poche" (petits travaux de nettoyage et d'entretien de bâtiments communaux, service au repas du CCAS par exemple... etc) ? Venez retirer un dossier en mairie. Cette opération permet à un jeune d'obtenir une indemnité d'un montant de 15 € en échange d'une mission de travail d'une durée de 3 heures consécutives dans la commune.



## Nuisances sonores



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Enfin, même si ces travaux interviennent durant les horaires autorisés, cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps que l'on veut !

Vous devez respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990.

## Stationnement – Soyons responsables

Le stationnement sur un trottoir est une gêne pour les piétons même dans un laps de temps très court, empêchant une poussette ou une personne à mobilité réduite de circuler en toute sécurité sur cet espace, les obligeant à descendre sur la chaussée et les mettant ainsi en danger. Par ailleurs, une voiture mal stationnée dans un coin de rue peut aboutir à un accident de la route avec d'autres véhicules.

Vous devez respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990.

## Essor Breton

La commune a eu le plaisir d'accueillir le départ de la 3<sup>e</sup> étape de la course cycliste l'Essor Breton le 20 mai dernier après 20 ans d'absence dans notre département. 138 coureurs ont pris la ligne de départ direction Pontivy pour 164 kms.



L'équipe de Dinan Sport Cycling

## Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. À défaut, vous pouvez aussi les emmener en déchetterie où ils seront compostés.

Cette interdiction a pour but d'une part de :

- limiter les risques d'incendie involontaire
- limiter l'impact écologique et sanitaire des fumées dégagées par ces feux.

La personne qui brûle des déchets verts s'expose à une amende qui peut aller jusqu'à 450 €. Enfin, des voisins impactés par un feu à proximité ont la possibilité d'engager une procédure pour troubles du voisinage (nuisances olfactives).

## Des conférences pour découvrir le territoire du futur PNR

Près de 40 personnes ont participé à la conférence qui était organisée à l'Embarcadère, par le conseil scientifique et prospectif du syndicat de préfiguration du Parc naturel régional (PNR) vallée de la Rance-côte d'Émeraude, présentant l'inventaire mené de la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la baie de Saint-Brieuc, évoquant la baleine récemment venue en Rance.

En amont, une balade a été organisée dans les Garennes et le long du Montafilan, afin de présenter les travaux de restauration du milieu aquatique réalisés par la commune.



## Le digital au service de la communication

Différents outils de communication digitaux ont été retenus depuis quelques années maintenant pour communiquer avec les Plélanais. Parmi eux, figure notamment l'application Panneau Pocket que vous pouvez télécharger sur votre smartphone. Aujourd'hui, ce sont 592 smartphones ou tablettes qui sont équipés de l'application Panneau Pocket et qui ont mis en favori notre commune, soit l'équivalent des 2/3 des foyers de la commune.

Nous disposons également d'une page Facebook alimentée régulièrement. Ce sont ainsi 837 personnes qui sont abonnées à notre page. Grâce aux partages réalisés par les followers, la portée peut ainsi atteindre plusieurs milliers de personnes comme par exemple l'annonce de la chasse à l'œuf en avril 2023 qui a quasiment atteint les 4 000 vues.

Le site internet avait aussi été refondu en 2021. Ce sont ainsi plus de 700 internautes qui ont consulté notre site le mois dernier. Une anecdote : notre commune étant mondialement connue, le site est principalement consulté en France mais nous avons aussi quelques internautes se connectant de Belgique, Indonésie, Royaume-Uni, États-Unis... Les principales pages consultées sont la page des démarches administratives, la cantine, les salles communales...



 **PANNEAUPOCKET**  
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

## Spectacle « À poils »

Dans le cadre de la programmation « Jacobambins » de Théâtre en Rance, petits et grands ont pu découvrir le spectacle « À poils » présenté par la compagnie professionnelle « S'appelle reviens » le dimanche 26 mars. Le lendemain, un créneau était réservé aux établissements scolaires. Les spectateurs ont été accueillis dans la salle de l'Embarcadère dans un cadre inhabituel et une ambiance Rock'n'Roll où le public vient peu à peu en aide aux roadies pour installer les flycases de leur spectacle. C'est à partir de cette situation, pour le moins originale, que ces deux mondes vont se rejoindre pour construire ensemble une « poilosphère » qui les englobera dans un même cocon.



## Spectacle Kalk le 14 avril

2 représentations ont eu lieu à la salle de l'Embarcadère:

- une séance scolaire organisée par Théâtre en Rance réunissant 150 enfants de différentes communes de l'agglomération
- une séance tout public portée par Dinan Agglomération rassemblant 155 personnes. La représentation a été suivie d'un échange avec les comédiens.

## Séances de cinéma à l'Embarcadère

Il y a environ 2 projections par mois. Les séances sont gratuites, ouvertes à tous et sans inscription préalable.



## Une animation jeux de société à la médiathèque

Mercredi 26 avril, une soirée jeux de société était organisée par Gaëlle Proux et deux autres bénévoles au sein de la médiathèque intercommunale, permettant ainsi aux habitants de découvrir les nouveautés. Forte de ce succès où 35 participants ont fait le déplacement, l'équipe est en réflexion pour proposer d'autres événements de ce type par la suite. Pour information, la médiathèque restera ouverte tout l'été sur les horaires habituels.



*D'autres animations ont toujours un vif succès !*

## Des plantations pour les nouveaux-nés

Afin de célébrer les naissances sur notre commune, la commission environnement et la commission animation ont organisé le 3 décembre 2022, une matinée de plantations d'arbres pour les enfants plélanais nés en 2020 et 2021. Chaque enfant (ou plutôt chaque parent!) a donc pu planter un arbre fourni par la commune au niveau de la rue du Petit Train (à proximité de l'école St-Pierre). Chaque arbre porte une ardoise avec le prénom de l'enfant et sa date de naissance. Les arbres ont été achetés chez un pépiniériste local (Les Champs Comestibles de Corseul) pour la somme de 328,68 € TTC. S'en est suivi un pot d'accueil où étaient également conviés les nouveaux arrivants sur la commune.



## Journées du patrimoine

La municipalité et le Conseil Municipal des Enfants organisent le 17 septembre une journée du patrimoine.

Une visite de notre patrimoine aura lieu le matin. D'anciennes photos (classes, fêtes communales) et de vieux outils seront exposés salle de la Vallée. Un film avec des interviews faites par les enfants du CME défilera tout l'après-midi. Si vous avez des clichés qui dorment chez vous, nous vous invitons à nous les faire partager.

**Renseignements :** Sandrine Réhel au 06.69.60.62.69 ou sur le site de la mairie.

## Rando gourmande

Le 10 Novembre 2023 sera organisée une randonnée en faveur du Téléthon avec deux circuits de 9 et 12 kms.

Départ et apéritif à l'Embarcadère, après quelques kilomètres halte soupe, à mi-chemin pause pour galettes saucisses et dessert au retour à l'Embarcadère.

Lampe frontale et gilet réfléchissant obligatoires.

Départ entre 17h et 19h30.

La date pour les inscriptions et le prix de la participation seront communiqués sur le site de la mairie et sur panneau pocket.

## Connaissez-vous « GÉRONT'AIDE » ?

Vous rencontrez des difficultés pour organiser la prise en charge d'un parent âgé ou d'un patient âgé à domicile ? GÉRONT'AIDE est une plateforme d'orientation.

**Sa mission :** faire le lien entre les professionnels de santé de ville et l'hôpital pour faciliter la prise en charge des personnes âgées du domicile et des Ehpad.

Ce service permet d'éviter le passage aux urgences (souvent éprouvant), par une entrée directe en court séjour ou si besoin, par la mise en place d'actions à domicile.

GÉRONT'AIDE favorise la réalisation de bilans dans le cadre de la prévention, et le repérage de la fragilité des personnes âgées, et ainsi permet d'organiser une prise en charge adaptée.

À la demande du professionnel, l'équipe mobile de GÉRONT'AIDE peut se déplacer pour évaluer les besoins.

Types de prise en charge : Entrée programmée en court séjour gériatrique, CS gériatrique, plaies, mémoire, Programmation d'HDJ gériatrique.

Vous ou l'un de vos proches âgés êtes dans une problématique de parcours de soins : parlez-en à un professionnel (Médecin IDE Kiné), ou adressez-vous à votre mairie qui vous mettra en relation avec ce nouveau service du CH de Dinan.

### Dates à retenir :

- 8 juillet et 7 octobre : concerts au bar du Galion
- 9 juillet : vide-greniers au niveau du stade
- 9 juillet : joutes nautiques au port de Dinan
- 5 août : course cycliste
- 26 août : fête champêtre, parking de l'Embarcadère
- 2 septembre : comice du secteur à Languenan
- 9 septembre : forum des associations à Plancoët
- 15 septembre : théâtre à l'Embarcadère
- 17 septembre : journées du patrimoine
- 22 octobre : repas du CCAS
- 4 novembre : festival « La nuit de Colyn » à l'Embarcadère
- 10 novembre : rando gourmande
- 18 novembre : comédie musicale Grease à l'Embarcadère
- 19 novembre : comédie musicale Matilda à l'Embarcadère
- 25 novembre : pot des naissances et nouveaux arrivants
- 3 décembre : thé dansant au profit du Téléthon
- 14 décembre : spectacle de Noël offert aux écoles et assistantes maternelles



## Le grand forum des associations du secteur Plancoët Plélan

La 11<sup>e</sup> édition du Grand Forum aura lieu le samedi 9 septembre 2023 de 10h à 17h à la salle omnisports de Plancoët.

**NOUVEAU !** Cette année le Grand Forum lance son site internet pour vous donner toutes les infos pratiques de l'évènement et pour retrouver toute l'offre associative des 18 communes des secteurs Plancoët et Plélan (plus de 300 associations répertoriées !).

RDV sur : <https://grandforum-plancoet-plelan.fr>

Venez choisir l'activité qui vous plaît ! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activité très variés : loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

Contact : [forum-associations@orange.fr](mailto:forum-associations@orange.fr)

**SALLE OMNISPORTS PLANCOËT**

# LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 9 SEPT. 2023 10h-17h**

**NOUVEAU !**  
LE GRAND FORUM EST SUR LE WEB !

<https://grandforum-plancoet-plelan.fr>

ORGANISATION :  
LE GRAND FORUM  
DES ASSOCIATIONS  
DU SECTEUR  
PLANCOËT/PLÉLAN  
[forum-association@orange.fr](mailto:forum-association@orange.fr)  
avec le soutien de :  
**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

Retrouvez de nombreuses associations dans des domaines d'activités très variés :

- > ACTIVITÉS SPORTIVES,
- > LOISIRS CULTURELS ET ARTISTIQUES,
- > VIVRE ENSEMBLE.

**Venez choisir l'activité qui vous plaît !**

Illustration : Ludovic Serez - tout droit de reproduction, même partie, interdite. Ne pas tenir sur la voie publique - Conception : Cécilia Graphix

## Luttons contre le frelon asiatique



**DINAN AGGLOMÉRATION ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.**

Le frelon asiatique sort de son hibernation.

Dans notre région, depuis quelques années, nous connaissons une dynamique

croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Depuis quelques semaines, les fondatrices, individus femelles créant les nouvelles colonies, sont sorties de leur hibernation pour occuper un nid primaire, pas plus gros qu'un melon, qui est systématiquement positionné sous abri car vulnérable aux intempéries. Il se trouve généralement sous la charpente bois d'un hangar ou d'un cabanon de jardin, dans le coffre d'un volet roulant, sous des chaises de jardin empilées.

Pour l'été, la colonie part édifier un autre nid aux dimensions nettement plus impressionnantes, parfois à la cime d'un arbre, mais très régulièrement à moins de 4 mètres de hauteur, présentant un danger immédiat de piqûres multiples pour la personne passant à proximité. Ce nid secondaire peut contenir plusieurs milliers d'individus. Nous vous déconseillons donc de supprimer les nids par vous-même.

Il faut éliminer tous les nids.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, signalez-le à votre mairie ou au service de Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée interviendra en moins de 48 heures. Un produit insecticide sera injecté à l'intérieur du nid pour détruire ouvrières et reine. Dinan Agglomération prendra à sa charge 50% des frais engagés et votre commune les 50% restants.

Pour plus d'information, contactez votre mairie ou bien Mme Leconte, en charge des espèces invasives à Dinan Agglomération, au 06.64.64.32.71

## Le marché hebdomadaire

À ce jour, une grande partie des exposants souhaitent proposer leurs produits sur d'autres sites. Malgré cela, un pizzaiolo est présent chaque semaine.

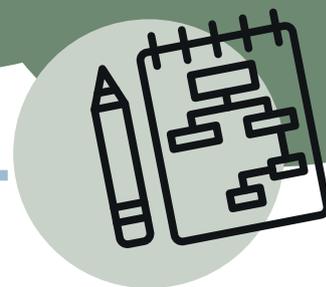
Tous les 15 jours on peut retrouver :

- L'épicerie de Cathy avec son camion qui propose une très grande gamme variée de produits bio et en vrac.
- Les Mijotés d'Antan, traiteur sur la commune propose également à la vente des plats en sauce à emporter

Il ne faut pas hésiter à nous suivre sur la page facebook **Marché Plélan-le-Petit**.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie viennent de commencer dans ce même espace, nous ne pouvons pas nous permettre de relancer un grand marché mais bien sûr si des exposants souhaitent nous rejoindre, on trouvera toujours une petite place avec plaisir !

## Urbanisme



### Permis de construire 2022 (suite)

<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Rue de la Libération
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Lotissement Les Coquelicots
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Chemin de l'Étoupe
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Le Chesnay
<b>Construction d'un garage</b>	Rue des Garennes
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Rue du Cas des Noës
<b>Restructuration de la Mairie et construction d'une salle polyvalente</b>	Rue des Rouairies
<b>Construction d'une auto-école et d'un logement locatif</b>	Rue des Rouairies
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Lotissement Les Coquelicots
<b>Extension d'une maison d'habitation</b>	Rue des Pins
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Lotissement Les Coquelicots
<b>Construction d'une maison individuelle</b>	Rue des Rouairies
<b>Construction d'une maison individuelle</b>	Lotissement Les Coquelicots

### Permis de construire 2023

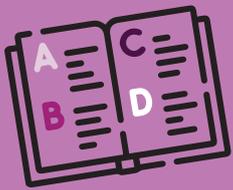
<b>Extension d'un garage</b>	Rue de la Métairie
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Le Châtel
<b>Construction d'un hangar avec centrale photovoltaïque en toiture</b>	Les Epivents
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Rue des Bruyères
<b>Construction d'une maison d'habitation</b>	Lotissement Les Coquelicots

## Déclaration préalable 2022 (suite)

<b>Changement de fenêtres</b>	La Poterie
<b>Remplacement de l'ensemble des menuiseries</b>	Le Haut Breuil
<b>Extension d'un appentis et modification des façades d'un garage</b>	Rue de la Croix Briand
<b>Clôture</b>	Le Châtel
<b>Clôture</b>	Rue des Garennes
<b>Pose de vélux</b>	La Ville Es Ains
<b>Remplacement d'une porte fenêtre par une fenêtre</b>	Rue de l'Avenir
<b>Clôture</b>	Rue des Rouairies
<b>Réhabilitation d'un atelier</b>	La Poterie
<b>Clôture</b>	Rue du Cas des Noës
<b>Pergola</b>	Allée des Grésillons
<b>Changement de fenêtres et porte d'entrée</b>	Rue de la Janaie
<b>Pose de vélux</b>	La Hoglais
<b>Clôture</b>	Rue du Perret
<b>Clôture</b>	Rue des Rouairies
<b>Installation de panneau photovoltaïques</b>	Rue des Gravieres
<b>Clôture</b>	La Ville Hervé
<b>Construction d'un patio attenant à la maison</b>	Rue de la Métairie
<b>Clôture et vélux</b>	Rue de la Janaie
<b>Construction d'un abri à poubelles</b>	Rue des Rouairies
<b>Pergola</b>	Allée des Grésillons
<b>Clôture</b>	Allée des Grésillons
<b>Installation de panneaux solaires</b>	Rue de la Libération
<b>Installation d'une marquise devant la porte d'entrée</b>	Rue de la Janaie
<b>Installation de panneaux solaires</b>	La Brousse
<b>Clôture</b>	Rue des Garennes
<b>Modification de façade avec création d'une baie vitrée</b>	La Hoglais
<b>Changement d'une porte en baie vitrée</b>	La Basse Boyère
<b>Changement des menuiseries</b>	La Haute Boyère
<b>Clôture</b>	Allée des Grésillons
<b>Clôture</b>	Rue du Cas des Noës
<b>Division en vue de construire</b>	Le Châtel
<b>Construction d'un préau</b>	Rue du Cas des Noës
<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b>	Le Plessis Robert
<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b>	Le Perret

## Déclaration préalable 2023

<b>Remplacement des menuiseries</b>	La Cadiais
<b>Remplacement des menuiseries</b>	Rue de la Croix Briand
<b>Clôture</b>	La Mariais
<b>Clôture</b>	Rue de la Janaie
<b>Pose de vélux</b>	Le Surget
<b>Préau</b>	Le Surget
<b>Coupe rase et reboisement</b>	Rue des Plantations
<b>Division en vue de construire</b>	Rue des Bruyères
<b>Pergola</b>	Rue de la Métairie
<b>Division en vue de construire</b>	Rue de la Libération
<b>Clôture</b>	Quéhénic
<b>Extension d'une habitation</b>	Rue des Garennes
<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b>	Le Bois Mottais
<b>Agrandissement d'une dépendance</b>	Le Perret
<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b>	Le Perret
<b>Préau</b>	La Chapelle St-Thual
<b>Extension</b>	Le Perret
<b>Clôture</b>	Saint-Thual
<b>Clôture</b>	La Ville Es Ains
<b>Pergola</b>	Le Perret
<b>Création ouverture sur pignon</b>	La Cadiais
<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b>	Allée des Grésillons
<b>Pergola</b>	Rue du Cas des Noës
<b>Clôture</b>	Lotissement Les Coquelicots
<b>Clôture</b>	Lotissement Les Coquelicots
<b>Clôture</b>	Rue des Rouairies



*La vie de nos écoles*



# École Saint-Pierre



## VISITE DU COLLÈGE DE CRÉHEN

Les élèves de CM2 ont commencé l'année 2023 par une visite du collège Immaculée Conception de Créhen, accompagnés de leur enseignante Estelle Boixière.

Mme Moreau leur a tout d'abord présenté l'établissement, les classes et l'emploi du temps d'une classe de sixième ainsi que les sections sportives. Les élèves ont ensuite découvert le CDI avant de se rendre au labo de S.V.T. Équipés de microscopes, les enfants ont pu réaliser une préparation microscopique de peau d'écaille d'oignon. Un avant-goût de ce qu'ils feront l'an prochain ! Les élèves sont repartis ravis de cet après-midi.

## DES NOUVEAUX VÉLOS À L'ÉCOLE

Les maternelles de l'école Saint Pierre profitent pleinement des 7 nouveaux vélos, draisienne et tricycles reçus à Noël. Cet achat a été financé par l'APEL (association des parents d'élèves de l'école) grâce aux actions menées cette année.



## SPECTACLE ANNUEL À L'EMBARCADÈRE

Vendredi 3 février au soir, tous les élèves de l'école ont présenté à leurs parents leur spectacle annuel à la salle de l'Embarcadère. Après plusieurs semaines de travail, chaque classe a proposé des chants ou des danses sur le thème des « Émotions » avec des saynètes de transition écrites et mises en scène par les CM2. Les enfants étaient heureux et très fiers de monter sur scène devant leurs parents ravis. Bravo à eux !

## INITIATION À LA LANGUE ESPAGNOLE

Jeudi 16 mars, Maria Lopez, professeure d'espagnol au collège Immaculée Conception de Créhen est venue faire découvrir sa langue maternelle aux élèves de CM2 d'Estelle Boixière. C'est au cours de 3 séances que les enfants vont s'initier à cette langue et apprendre ainsi à se présenter, enrichir leur vocabulaire et découvrir la civilisation espagnole. Les élèves auront la possibilité de prendre l'option bilangue espagnol au collège dès la 6<sup>e</sup>.



## SPECTACLE DE CHANTS

Les élèves de CM1 et CM2 ont présenté leur spectacle de chants à Solenval à Plancoët le 17 mars dernier. Seuls sur certaines chansons, accompagnés par la chorale adulte de l'école de musique sur d'autres, les enfants ont rythmé cette soirée avec beaucoup d'enthousiasme. Cette représentation marque le terme d'un projet musique mené par Sophie Luzé, professeure de musique en milieu scolaire. Les enfants étaient ravis de ce temps proposé devant une salle quasi comble !



## PORTES OUVERTES

Vendredi 24 mars avaient lieu les portes ouvertes de l'école. Ce fut l'occasion pour les familles de rencontrer et d'échanger avec l'équipe enseignante mais également de découvrir les locaux. Nombreux ont été les parents à avoir répondu présents. Pour ceux qui souhaiteraient des renseignements complémentaires, la directrice de l'école se tient disponible pour tout renseignement au 02 96 27 02 30.



## L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les élèves de CP-CE1 ont participé à leur deuxième séance sur le thème de « L'eau et la biodiversité autour de l'école ». Amaury, l'animateur de la Maison de la Rance, a expliqué en classe les étapes de la croissance d'un chêne avant de partir à pied pour découvrir à nouveau les alentours de l'école mais au printemps. Les enfants ont remonté le Montafilan, identifié quelques traces d'animaux, écouté les chants des oiseaux, attrapé quelques invertébrés... Ils étaient ravis de gambader dans la nature !



## VOYAGE SCOLAIRE DES CM

Les CM sont partis mi-avril en voyage scolaire. Au programme, visite du château de Gizeux avec la réalisation d'un blason individuel, puis deux journées au Puy du Fou où les enfants ont assisté aux différents spectacles et ont découvert le nouveau spectacle « Le mime et l'étoile ». La deuxième journée s'est terminée par une animation proposée à la classe sur les rapaces.

Pour clôturer la semaine, les élèves ont découvert Terra Botanica et ont participé à l'atelier « Les mystères de la forêt ».

Ils sont rentrés de leur séjour avec plein de souvenirs à partager...





### À LA DÉCOUVERTE DES BÊTES AQUATIQUES

Les élèves de MS-GS et de CP-CE1 sont allés à la pêche à l'épuisette à la recherche de petites bêtes aquatiques. Avec Pierre et Raphaël, animateurs de la Maison pêche et de nature, à Jugon-les-Lacs, les enfants ont pu ainsi attraper des têtards, des larves de libellules...

Il s'agissait de la première séance du projet « Je parraine ma rivière », financé par le Syndicat mixte Arguenon-Penthièvre. Les trois prochaines séances ont eu lieu en mai et juin et ont permis de découvrir les poissons et de pêcher à la ligne.

### GRAFFITIS SUR LES MURS

Les élèves de l'école Saint-Pierre font du graf pour décorer les murs. Ce projet, financé par l'APEL et mené par Julien Chaillou (Stratoster) permet aux enfants de s'initier à la peinture à la bombe. Acteurs de ce projet, les élèves de CM1/CM2 ont dessiné des objets sur le thème scolaire. Ces derniers ont ensuite été intégrés à la maquette du mur extérieur. Les élèves de GS/CP/CE1/CE2 vont décorer les deux murs du préau afin de créer un bel univers fantastique sur la cour de récréation. Les élèves de TPS/PS/MS décoreront quant à eux le muret séparant les deux cours de récréation avec leurs mains. Les élèves laisseront ainsi une trace de leur passage à l'école et pourront donc admirer dans quelques années leur joli travail !



# École Montafilan

## DÉFILÉ DU PRINTEMPS

Un défilé pour le printemps s'est déroulé, vendredi 14 avril, à l'école. Les enfants ont été rejoints par l'Institut médico-éducatif de Languédias et les assistantes maternelles. Ils ont confectionné des costumes en classe et les plus grands ont apporté les leurs. Le goûter fait par les parents a été le bienvenu avant le départ, avant de rejoindre le bourg, la mairie et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Les Chênes.



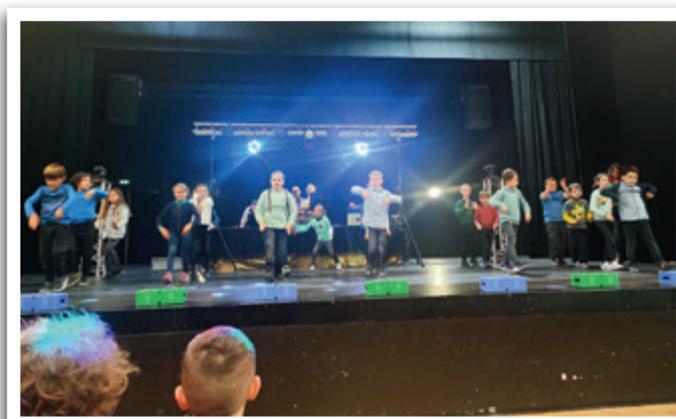
## PROJET DANSES BRETONNES

Début mars, les élèves de la TPS au CE1 ont finalisé leur projet « Danses bretonnes ». Ils avaient rendez-vous à la salle de l'embarcadère avec l'USEP et 2 musiciens professionnels. Le matin, les élèves de maternelle ont réinvesti, en compagnie de 2 classes du Hinglé, les 8 danses apprises à l'école et l'après-midi c'était au tour des CP-CE1, avec 2 classes de Trélivet, de reproduire leurs 10 danses. Un grand merci à l'APE qui a permis la réalisation de ce joli projet !



## DANSE DE CRÉATION

Le samedi 4 mars, à l'occasion de la soirée Carnaval organisée par l'APE, les classes de CP et CE1 sont montés sur scène à l'Embarcadère pour présenter aux parents les danses qu'ils ont créées. Ils ont pu bénéficier pour cela, en plus des conseils de leurs enseignantes, des apports avisés de Nathalie GRAND, danseuse professionnelle. Elle est intervenue à 10 reprises à l'école. Les élèves ont eu beaucoup d'idées qu'ils ont concrétisées dans leurs chorégraphies.



## APPRENTISSAGE DU GOUREN

Au cours du mois de mars, les élèves de PS-MS et GS ont commencé un cycle de Gouren (lutte bretonne). Pour cela, l'animateur Jean-Yves CHAUSSE a installé les pallens dans toute la salle de motricité. Les élèves ont mis leur tenue adéquate et découvert ce sport. Ils en ont profité pour se familiariser avec des règles, un vocabulaire précis en breton et le goût de l'effort. Une découverte qui a mis bien des sourires sur les visages !



## JE PARRAINE MA FORÊT

Lundi 13 mars, les élèves de deux classes de maternelle, chaussés de bottes et d'un ciré, se sont rendus dans le bois des Garennes à la recherche de Dédé le bousier... Pierre, animateur à la Maison de la nature et de la pêche de Jugon-les-Lacs, les a accompagnés tout au long de cette sortie. Il leur a parlé des animaux qui vivent dans la forêt comme le cerf, le sanglier, le renard, la chouette que les enfants connaissent bien mais aussi des mulots, des musaraignes moins connus des petits élèves.

En cette fin d'hiver, le bois encore recouvert de feuilles recèle encore bien des surprises. Alors, ils sont partis à la recherche de Dédé le bousier et de tout ce petit monde qui se cachent sous les feuilles, les branches, les mousses, le bois mort. Ils ont trouvé des limaces, des cloportes, diverses araignées, des lombrics (vers de terre), des animaux ressemblant à des mille-pattes ( géophile, iule, lithobie), un carabe (cousin du bousier). Munis d'une petite boîte/loupe, les élèves ont pu observer tranquillement tout ce monde qui se camoufle et se nourrit de ce qui tombe au sol.

Ils ont terminé cette sortie en plantant dans un petit pot châtaignes et glands trouvés. Une sortie un peu fraîche et très ventée mais riche en informations et découvertes.



## RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION « ON BOUQUINE »

Les différentes classes de l'école avaient rendez-vous avec l'association « On bouquine » lundi 27 mars. La rencontre s'est produite à 3 reprises dans l'année dont une fois lors d'une randonnée littéraire dans la vallée paysagère. À chaque fois les élèves étaient ravis par le partage des albums et kamishibaïs ! Un grand merci à nos lectrices !



## SORTIE EN FORÊT DE LA HUNAUDAYE

Judi 4 mai, les 3 classes de l'école maternelle ont joué les détectives dans la forêt de la Hunaudaye avec les animateurs de la maison de la Pêche et de la nature de Jugon les lacs. Les classes de TPS-PS et PS-MS y ont passé la matinée et les GS l'après-midi. Tout le monde se retrouvant pour un pique-nique 0 déchet. Les élèves sont partis à la recherche de pancartes sur lesquelles ils devaient résoudre des énigmes :

- calculer l'âge d'un arbre à partir d'un tronçon
- associer des empreintes à des animaux
- faire un coloriage avec pour peinture les végétaux de la forêt
- identifier les chants des oiseaux à partir d'appeaux.



## PASSAGE DU PERMIS PIÉTON ET DU PERMIS INTERNET

Jeudi 30 mars, les 30 élèves de CE2 et les 21 élèves de CM2 avaient chacun leur examen à passer ! En présence de la gendarme Roxane Migaud-Vanni de la brigade de Plancoët, les élèves de CE2 ont obtenu avec succès leur permis piéton après avoir été sensibilisés aux dangers de la route. Les élèves de CM2 ont quant à eux été formés sur les risques liés à l'utilisation d'internet et ont pu décrocher à la fin de la journée leur permis internet. Félicitations à eux !



## ACTIVITÉ PAPIER RECYCLÉ

Jeudi 30 et vendredi 31 mars, les enfants des classes maternelles ont fabriqué du papier recyclé avec un animateur nature et un jeune stagiaire de la Maison de la Pêche de Jugon les Lacs. Cette séance était la seconde du projet : « Je parraine mon arbre ».

Les enfants ont ainsi déchiré des papiers usagés et mélangés à de l'eau. Ils ont fabriqué une pâte. Avec l'aide des adultes présents, ils ont fait une feuille qu'il a fallu, ensuite, mettre à sécher. Il a ensuite fallu attendre le séchage complet avant de pouvoir utiliser ce nouveau papier... pas toujours facile pour les plus jeunes.



## SPECTACLE JACOBAMBINS

Les CM1 et les CM2 sont allés à l'Embarcadère le 27 mars voir le spectacle des Jacobambins « À poils ». Un spectacle vivant, original et musical qui a ravi tous les enfants et également les grands.



## PORTES OUVERTES

Le vendredi 31 mars se sont tenues les portes ouvertes, de 17H à 19H. Les futurs élèves et leurs parents ont été accueillis par la directrice, les enseignants et des élus pour découvrir les classes, les espaces collectifs tels les jeux de cour et la salle de motricité ainsi que les espaces périscolaires (cantine et garderie). L'occasion également pour les familles de découvrir les différents projets montés par les élèves et leurs enseignants.

Pour toute demande de renseignements ou pour toute demande de visite individuelle : 02 96 27 03 39 - [ecole.0220221w@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0220221w@ac-rennes.fr)

Les inscriptions pour septembre ou au cours de l'année 2023-2024 se font dès maintenant en mairie de Plélan-le-Petit où un formulaire vous sera transmis et les pièces suivantes vous seront demandées :

- copie du livret de famille
- justificatif de domicile
- copie des vaccins
- certificat de radiation (en cas de changement d'établissement scolaire)



## SÉANCES DE CINÉMA À L'EMBARCADÈRE

Vendredi 12 mai, les élèves avaient rendez-vous avec la nature lors de deux projections à la salle de l'Embarcadère :

- Le matin pour les maternelles et les élèves de l'IME de Languédias avec « L'ours montagne »
- L'après-midi pour les CE2-CM1-CM2 avec un documentaire sur l'écureuil.

Des moments très appréciés par les élèves et de jolis moments d'apprentissage.

## INSTRUMENTS DE MUSIQUE BRETONS

Lundi 22 mai, Bruyère et Klervi, dumistes du kiosque de Dinan-Plancoët, sont venues présenter à tous les élèves de l'école les instruments de musique de notre patrimoine : flûtes, bombardes, cornemuses... Le thème de l'année étant « La Bretagne », les enfants ont pu montrer leurs connaissances en danses bretonnes tout en étant accompagnés par les musiciennes.

Un grand merci à elles !



## COLLECTE DE BOUCHONS DU 22 MAI 2023

Ce sont plus de 500 kg de bouchons que les élèves ont remis à l'association « Les bouchons de l'espoir ». La quantité était telle qu'il a fallu un fourgon pour les acheminer à bon port ! Afin de motiver la collecte, un concours interclasse a été lancé et remporté par la classe de GS. Un grand bravo à tous pour cette solidarité !!!



## DÉCOUVERTE DE LA FORÊT DE BEFFOU POUR LES ÉLÈVES DE CE2 ET CM1

Les élèves de CE2 et CM1 se sont rendus 3 jours, du 14 au 17 mai, au Centre Forêt Bocage à la Chapelle-Neuve pour découvrir la culture et le patrimoine breton. Au programme : promenade et découverte par les sens du bocage, de la forêt de Beffou et ses vieux métiers ; fabrication de pain et de jeux buissonniers ; initiation à la vannerie et au breton. Pour clore ce séjour, une veillée a permis aux élèves de se plonger dans le monde des légendes bretonnes.



## LES RANDONNEURS DU PAYS DE PLÉLAN-LE-PETIT

La saison 2023/2024 reprendra le dimanche 10 septembre 2023 par notre sortie à l'extérieur : destination GUERLEDAN. 2 circuits seront proposés à partir de St Aignan.

**Tarif : 16 €.**

Départ à 8 h de Plélan-Le-Petit pour un retour vers 20 h. Casse-croûte dans le sac à dos !

L'Association des Randonneurs  
du Pays de Plélan-Le-Petit - SAISON 2023-2024  
vous propose les sorties du dimanche après-midi

### Dates à retenir :

- Le 01 Octobre Saint Michel de Plélan
- Le 05 Novembre Vildé-Guingalan
- Le 03 Décembre La Landec

### Marche au profit du Téléthon

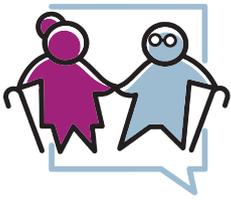
Goûter Payant 1 €



Apportez votre  
GOBELET !

- Le 07 Janvier Plélan Le Petit
- Le 04 Février Saint Méloir
- Le 03 Mars Saint Maudez
- Le 07 Avril Languédias
- Le 05 Mai Plorec sur Arguenon
- Le 02 Juin Trébédan

Les départs ont lieu à 14h30 précises, retour vers 17h. Rendez-vous à la salle des fêtes de chaque commune.



# La Gazette de L'EHPAD

## Février

### Projet Inter générationnel

**Mise en place d'un partenariat avec l'école de Trébédan autour de la danse.**

Enfant et résidents se sont rencontrés pour danser ensemble plusieurs jeudis par mois dans l'objectif d'une représentation commune au mois de juin pour la fête du climat.



### Mardi Gras « Plaisir de la Danse »

On a fêté Mardi Gras avec « Plaisir de la Danse » – Au programme, crêpes et amusements !



## Mars

### Départ en retraite de Corinne Beaudoin, agent de soin en nuit.

Ils étaient nombreux à lui souhaiter « Bon vent et Bonne route », une journée riche en émotions.



### Spectacle « CIKADOJ »

Sophie Luzé est revenue à l'EHPAD mais cette fois en compagnie du groupe de musique traditionnel des BALKANS - « CIKADOJ » une prestation qui a envoûté les résidents.



## Avril

**Bienvenue à Alyséa**, volontaire en service civique dans l'animation !

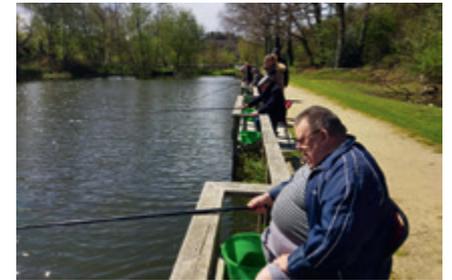


**Pour Pâques :** Poule en chocolat pour les résidents et repas festifs !



### Sortie Pêche (Jugon les lacs)

1<sup>re</sup> sortie pêche en compagnie des EHPAD de Jugon-les-lacs et Plénée Jugon, l'après-midi a été fructueux !



## Mai

### Échange inter-générationnel

– Discussion entre les enfants de l'école de Trébédan et les résidents autour d'objets anciens liés à l'eau.



**À l'EHPAD aussi**, nous avons fêté la Bretagne en compagnie des danseurs de la troupe « Fleur de blé noir » de Trélivan, et pour le goûter : crêpes !



## Mots des Associations



### La chorale « La Clé des Chants »

Samedi soir 20 mai, la chorale « La Clé des Chants » recevait la chorale basque « Beltza Gorria » de Saint-Jean-de-Luz. Ce fût une soirée fort réussie et un échange chaleureux devant un public très nombreux et vraiment conquis.



Pour ceux qui n'avaient pas noté, rendez-vous pour les prochains concerts, renseignements sur notre site : <https://cleschants22.wixsite.com/chorale-plelan> rubrique agenda et si vous souhaitez rejoindre la chorale, rubrique infos pratiques ou par téléphone au 06 07 74 67 24.

La chorale sera présente au forum des associations à Plancoët le 9 septembre.

### Gymnastique

L'association Gymnastique compte 25 adhérents, hommes et femmes, qui se retrouvent le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle de l'Embarcadère à Plélan-le-Petit. Avec Joris, notre animateur, vous découvrirez, après l'échauffement des exercices avec step, élastique, gainage, ballon, abdos fessiers, bâton et autres exercices de gymnastique douce. Vous pouvez nous rejoindre et commencer par deux séances gratuites de découverte. L'année 2023-2024 débutera le Jeudi 14 septembre, Contact 06 82 13 27 45 ou 06 72 21 64 57.



### L'amicale bouliste

L'amicale bouliste a pris ses marques dans le nouveau local depuis 1 an déjà. L'association compte 50 adhérents dont 15 femmes mais seulement 3 joueuses. Des concours internes sont organisés environ tous les 3 mois. L'ambiance y est bonne et l'amicale se porte bien.



Concours de boules en interne

## L'association A.C.A.S. embark j'adhère

Un bon nombre de bénévoles ont participé à l'assemblée générale courant mars où le bureau a été réélu. « Nous avons eu une pensée particulière pour notre ami Yvan Beaufilets qui nous a quittés quelques jours après la fête du 27 août 2022. Il prenait tant de plaisir à être à nos côtés pour la cuisson des moules. »

Grâce à une centaine de bénévoles, nous arrivons à mettre en place une fête très attendue par un public intergénérationnel. Nos critères qui permettent cette réussite: une ambiance familiale, des tarifs attractifs, les auto-tamponneuses qui font la joie de tous, une exposition, l'inter-quartier dans une ambiance de tonnerre.

Cette année, la fête aura lieu le samedi 26 août, nous avons besoin de bénévoles pour décharger les postes afin que tout le monde puisse profiter de la journée.

Je vous invite à m'envoyer un message avec vos nom et prénom et je vous inviterai à la prochaine réunion de préparation.



L'association a été récompensée par le Crédit Agricole dans le cadre des Trophées de la vie locale.



## Le Chat et les Souris

L'association « le Chat et les Souris » a été créée il y a quelques années, dans un but premier de développer et promouvoir les musiques actuelles en milieu rural. Ce groupe de bénévoles, issu des différents métiers de l'audiovisuel et de l'événementiel, met tout son talent pour : produire, réaliser et diffuser des spectacles vivants, soit en live soit sous forme de fictions, autour du monde musical.



L'animation annuelle se compose de 5 à 6 dates dites « grosses » nécessitant la mise en place d'une scène extérieure pouvant accueillir de 300 à 350 personnes sur site et d'une dizaine de cafés-concerts regroupés sur l'été. Ces concerts sont réalisables aussi grâce aux partenaires et sponsors divers, sans qui il ne serait pas possible de se produire. (Le Galion, services techniques de la Mairie de Plélan-le-Petit, etc...)

Les grosses dates pour l'année 2023 :

- 8 juillet
- 9 septembre
- 7 octobre.

Le booking des cafés-concerts n'est actuellement pas terminé, mais nous pouvons tout de même annoncer la date du 22 juillet ( Bad choice).

La petite nouveauté cette année sera d'inclure une scène électro qui officiera la plupart des jeudis de cet été. Dans l'attente de vous recevoir nombreux au Galion, nous vous souhaitons une très belle saison musicale et culturelle... Bons Concerts.

L'équipe du Chat et les Souris.

## Plaisir de la danse

L'Association Plaisir de la Danse a repris ses activités mardi 6 septembre 2022 pour la plus grande joie de tous. Les adhérents ont répondu présents pour venir les mardis après-midi.

Des temps festifs ont animé la saison, le 18 octobre (rentrée), le 20 décembre (apéritif de Noël), le 24 janvier (galette des rois), le 21 février (Mardi Gras), le 11 avril (apéritif de Pâques).

Des thés dansants ont aussi été proposés, le dimanche 2 octobre avec l'orchestre de Véronique Cadanse, le dimanche 4 décembre avec l'orchestre Les Copains d'Abord pour le téléthon, le dimanche 5 février avec l'orchestre Les Copains d'Abord, le dimanche 26 février avec l'orchestre d'Emilio Corfa, le dimanche 23 avril avec l'orchestre Label Danse et le dimanche 21 Mai avec l'orchestre de Didier Gilbert.

L'Association a proposé un réveillon du 31 décembre avec l'orchestre de Didier Gilbert, événement qui a été un succès, grâce à l'animation de l'orchestre mais aussi la qualité des plats proposés par la Boutique d'Armor et surtout l'investissement des bénévoles qui ont participé à la décoration et l'installation de la salle.

Les adhérents ont aussi eu l'opportunité de faire 2 voyages d'une journée. Le vendredi 16 septembre 2022, nous avons visité un domaine viticole en Anjou et le vendredi 17 mars 2023 une visite de ferme bio et pédagogique près de Saint-Paul de Léon. Au programme, le matin, visite puis repas et après-midi dansante.

L'Assemblée Générale a clos le mardi 27 juin cette saison, riche en activités et temps festifs, et les adhérents se sont vus proposer un repas de fin de saison avant les vacances d'été.



## Club de Badminton du Pays de Plélan

Après une période chahutée par le Covid, le club connaît un nouvel élan cette année et a dépassé le seuil des 100 adhérents adultes et enfants tous confondus. Adhérent à la fédération nationale de badminton, le club a pu engager pour la 1ère fois cette année 2 équipes en championnat mixte unisexe (contre une seule par le passé), preuve du dynamisme pris. Des joueurs récemment arrivés dans le club ont ainsi pu tester les rencontres interclubs et découvrir la bonne ambiance d'équipe partagée lors de ces dimanches.

Une équipe unisexe hommes avait aussi été inscrite et a fait un beau parcours en accédant aux quarts de finales.

Tout le monde ne souhaitant pas faire de la compétition, le club a aussi proposé des rencontres amicales avec les clubs de St-Méen, Broons et Quévert.

Le tout dans une ambiance conviviale, le club souhaitant garder un esprit d'ouverture et de partage de ce sport à tous les niveaux, amateurs et compétiteurs.

## On bouquine

L'Association On Bouquine a été fondée en 1992. Elle a pour but de promouvoir la lecture auprès des enfants des écoles, des personnes âgées ainsi que les enfants d'une mini-crèche. Nous souhaitons, avec des lectures animées, favoriser l'imagination et donner le plaisir de lire. Nous nous associons aux animations proposées par la médiathèque (nuits de la lecture) ou les acteurs de la vie locale pour mettre en valeur le livre.

Cette année, nous avons proposé 3 lectures animées dans les écoles de Plélan-le-Petit, 7 interventions dans l'école Saint Agnès de La Landec. Nous sommes aussi intervenues 2 fois auprès des enfants scolarisés à 1..2..3.,Soleil de Vildé.

Deux animatrices sont allées dans la mini-crèche de Trélivan pour 6 animations avec comptines, peluches pour faire vivre les lectures. Quel que soit l'âge, tous ont apprécié ces animations.

Par ailleurs, nous étions présentes pour des foires aux livres et des lectures à l'occasion d'Halloween (Plélan-le-Petit et Saint-Méloir-des-Bois) et de Noël (Saint-Michel-de-Plélan).

## Football Club Plélan Vildé Corseul (FCPVC)

La saison 2022-2023 s'achève sur un sentiment mitigé : le côté positif est l'augmentation du nombre de licenciés proche de 250 désormais contre 230 ces dernières années, des animations qui auront très bien marché, notamment le tournoi en herbe de septembre et le tournoi de Futsal en février, le couscous à Corseul qui a réuni 150 personnes en salle et 125 parts à emporter le 28 avril dernier, sans oublier le franc succès rencontré par l'album de vignettes avec près de 20 000 vignettes vendues. Ce fut un moment fort de la saison qui aura permis à toutes les générations de se rencontrer et de faire des échanges. Dylan Lamé restera le 1er à avoir fini son album en 10 jours !!! Merci à tous d'avoir joué le jeu et notamment aux sponsors qui auront permis à ce projet de voir le jour.

Le point négatif est la descente de l'équipe fanion de R3 en D1, une saison seulement après avoir fait l'inverse, pas aidée par des blessures et suspensions à répétitions de joueurs cadres.

Il faudra savoir rebondir dès que possible avant qu'un nouvel entraîneur que nous recherchons depuis quelques jours suite au départ de Kévin Crombez à Lamballe...

L'occasion de remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la saison, les municipalités, les bénévoles, les dirigeants, les sponsors, les parents et évidemment les joueurs. Nous invitons tous les jeunes Coriosolites né(e)s entre 2007 et 2018 qui souhaiteraient rejoindre le club de foot de leur commune à nous contacter. Les séniors ou joueurs de foot loisir seront également les bienvenus.

**PS :** À noter dans votre agenda, notre vide grenier le dimanche 9 juillet 2023 sur le terrain de foot.

Le bureau du FC PVC





# Focus sur quelques professionnels

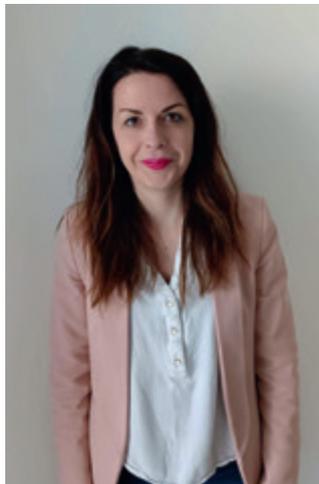
## Natur'élégance

Suite à une reconversion professionnelle, Amélie Moricet a fait le choix de créer sa propre micro-entreprise en tant que prothésiste ongulaire pour mains et pieds. Cette activité consiste à la pose de vernis semi-permanent, à l'extension au gel et au décor des ongles. Après une formation de quelques semaines auprès d'un institut à Broons et l'obtention du diplôme, Amélie exerce à son domicile depuis le mois de décembre 2022 et s'adresse à une clientèle variée dont notamment des femmes « d'âge mûr ».

Elle ne regrette pas son choix et est ravie de se consacrer à une de ses passions et au bien-être de ses clientes.

Les rendez-vous peuvent se prendre par téléphone au **06 24 17 55 10** ou sur **www.planity.com**.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18 h30 en continu et le samedi de 10h à 13h. 8, rue des Garennes, Plélan-le-Petit.



## Pivoine et Phlox

Depuis le 6 Décembre 2022, Nicolas est le nouvel artisan-fleuriste.

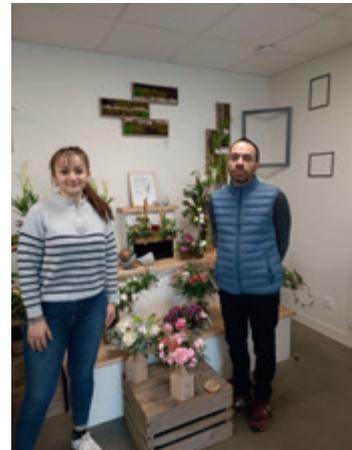
Déjà installé sur Broons depuis quatre ans, il a saisi l'opportunité de la création d'un nouveau local commercial et ainsi pu combler le manque de fleuriste sur la commune.

Nicolas et la vendeuse Alison proposent à la vente des fleurs fraîches, des plantes vertes et grasses. Ils composent des bouquets à la demande ainsi que des compositions pour les baptêmes, mariages et deuils. Les compositions florales sont réalisées par eux-mêmes en utilisant des matériaux tels que le liège, le bois, la corde et avec l'avantage de pouvoir être réutilisés.

Il est possible d'offrir des cartes cadeaux et des bons pour des fleurissements.

Possibilité de livraison à domicile.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; le dimanche et jours fériés de 9h à 12h30. 1, rue des Rouairies, Plélan-le-Petit. Tél: **02 96 89 77 80**



## Christophe Girard Immobilier

Déjà implantée sur les communes d'Evran, Tinténiac et Miniac Morvan, la société CHRISTOPHE GIRARD IMMOBILIER a ouvert sa quatrième agence sur la commune de Plélan le Petit, située au 11 bis rue des Rouairies. Karine HUET responsable d'agence et Pierre LECLERC agent commercial sont désormais vos interlocuteurs privilégiés pour prendre en charge tous vos projets immobiliers sur le secteur.

Une équipe dynamique et professionnelle aux couleurs de l'enseigne déjà bien connue sur les départements 22 et 35.



## Camion pizza présent sur le marché chaque vendredi

« Des pizzas uniques à base de produits frais ! Voilà ce que vous propose Pizza Plus BZH. Ancien artisan boulanger-pâtissier, j'ai pris le temps de mettre au point une recette pour les pâtons afin d'obtenir une pâte fine et croustillante. Je porte une attention particulière à ce que les pizzas soient équilibrées avec les différents saveurs, dans chaque part coupée, vous retrouverez tous les ingrédients de votre pizza. Les pizzas que je vous propose sont préparées soigneusement pour être aussi belles que bonnes car elle se déguste avant tout avec plaisir ! Vous les dégusterez avec les yeux avant que vos papilles se régalent ! »  
De 18h à 21h, vous pouvez passer vos commandes au : **06 58 72 51 48**



## Julie Gesret, sophrologue

Plélanaise depuis mes plus jeunes années, j'y ai posé à nouveau mes valises en 2012, dans le charmant village de la Cadiais. J'ai eu recours à la sophrologie suite au décès accidentel de mon conjoint, et papa de mes deux filles, Thomas. Ce suivi m'a été d'une aide extraordinaire pour me faire avancer dans cette nouvelle vie que je n'avais pas choisie. Après un long arrêt de travail, mon retour à mon poste, pourtant bien préparé, fut un choc. J'ai pris conscience que cet emploi n'était plus fait pour moi. Le soir-même, j'ai décidé de changer ma sphère professionnelle, et d'y donner du sens. La sophrologie était alors une évidence.

On me demande souvent ce que c'est exactement ! Ma définition est celle-ci : c'est une méthode de développement personnel, qui permet de retrouver un bien être au quotidien et de développer le potentiel que l'on a en soi. Accessible à tous, dès 3 ans, elle permet un équilibre entre le physique, le mental et l'émotionnel. Dans toutes les étapes de la vie, elle permet de prendre du recul et de prendre conscience de ses ressentis et de ses capacités. Pour toute « problématique », elle permet d'avoir un autre regard sur soi, mais aussi sur

le monde qui nous entoure, et ainsi de modifier son comportement. Tout cela via des exercices mêlant détente musculaire, respiration contrôlée et visualisation positive. Deux points importants, attention, la sophrologie n'est ni de la médecine, ni de la magie !

Adhérente à la Chambre Syndicale de Sophrologie, je respecte le cadre du code de déontologie.



J'ai obtenu une certification RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles), et j'ai suivi plusieurs spécialisations, dont la cohérence cardiaque, la pratique de la sophrologie en entreprise, et une formation d'éducateur Kimochis, pour les enfants. Mi-juin, je serais formée sur une cause qui m'est très chère, les accompagnements de cancers. J'accompagne les personnes vers le mieux-être à travers mon travail. Les champs d'applications sont vraiment larges, et c'est ce qui rend ce métier passionnant : la liste n'est pas exhaustive !

- La gestion du quotidien : gestion du stress, de l'anxiété, des émotions. Mais aussi amélioration de la qualité du sommeil, du niveau de bien-être et de vitalité.
- Préparation à un événement : Examens, compétitions sportives... Gestion de l'appréhension, mobiliser ses aptitudes et prendre conscience de ses capacités à vivre ces événements de la meilleure des façons.
- Accompagnement médical : accepter la maladie, mieux vivre les traitements, diminuer l'impact des effets secondaires, renforcer sa confiance de guérison, rehausser l'image de soi. Elle aide ainsi les malades à mobiliser l'énergie nécessaire durant tout le parcours de soin.
- Accompagnement d'un comportement pathologique : accompagnement de phobies, addictions, pulsions.
- Accompagnement de grossesse, préparation à l'accouchement, à la parentalité...

Je vous invite à venir découvrir la sophrologie avec moi.

**Plus de renseignements :**

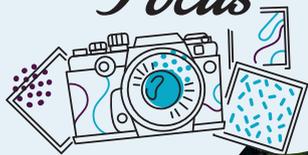
**Lien internet :** <https://jg-sophrologue.fr/>

**Mail :** [jg.sophrologue@gmail.com](mailto:jg.sophrologue@gmail.com)

**Facebook :** Julie Gesret Sophrologue

**Instagram :** Julie\_Sophrologie

Focus



## Portrait d'Emma Bessard, jeune pompier plélanaise

Du haut de ses 15 ans, Emma a intégré la section des jeunes sapeurs-pompiers à la caserne de Dinan depuis deux ans. En quête de découvrir un sport qui lui conviendrait lors du forum des associations, c'est en voyant le stand de la Protection Civile qu'Emma a pensé à demander à ses parents si ce genre d'activité existait auprès des sapeurs-pompiers. Après l'envoi de sa lettre de motivation, Emma a passé des tests et a été évaluée sur sa valeur, sa volonté et l'intérêt qu'elle portait à cette mission et a pu ainsi être retenue.

Tous les samedis matins de 8h30 à 12h30 (présence obligatoire, les absences doivent être extrêmement justifiées), une vingtaine de jeunes dont sept filles se retrouvent à la caserne de Dinan et sont formés par des encadrants qui leur enseignent deux heures de théorie sur le matériel, et les manœuvres en intervention. Puis place au sport, avec la course, les tractions, le renforcement musculaire, les sports collectifs pour renforcer la cohésion, l'apprentissage de la marche au pas en vue des commémorations. Quelques cross sont organisés sur l'année avec les différentes casernes du département et un classement est fait en fonction des catégories et sexes. Emma souligne que ces sports sont facilement abordables mais qu'il est préférable de s'entraîner en milieu de semaine pour tenir la cadence. À leur arrivée, chaque jeune reçoit en fourniture

un manuel pratique. Des évaluations sont faites périodiquement et sont notées. Les jeunes sapeurs-pompiers ont trois tenues : un uniforme pour les cérémonies, une cotte de travail pour les manœuvres et la présence dans la caserne et un jogging pour le sport. A Noël dernier, chaque jeune a reçu une tenue de sport de la part de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers suite à la vente annuelle des calendriers.

Il faut quatre années avant d'obtenir le brevet. Emma en est à sa deuxième année.

Dans certaines casernes, les apprentis peuvent aller en intervention à partir de 16 ans. Sur Dinan, c'est à l'âge de 18 ans. S'ils terminent leur cursus avant cet âge, il leur est proposé de rejoindre les encadrants pour les aider à la formation des jeunes.

Emma se dit ravie d'avoir intégré cette unité et que son engagement correspond à ses attentes par un encadrement « carré » et le respect des règles.